

M. Benjamin POILVET

SILVEO

234 Route de Crouzaval

46240 Coeur de causse

Paris, le 6 janvier 2026

N° Adhérent : 1820

Union régionale : 9 - LANGUEDOC ROUSSILLON

FACTURE 2026/93

Cotisation 2026 - POILVET Benjamin

Montant HT : 740,00 €

Montant TVA à 20% : 148,00 €

Montant total TTC : 888,00 €

Montant réglé par CB le : 13/01/2026

Fait à Paris le 06/01/2026

*TVA acquittée à l'encaissement.

*Les cotisations sont payables statutairement avant le 31 mai. En cas de retard de paiement à l'échéance, des intérêts de retard au taux de annuel de 10% sur le montant impayé seront dus de plein droit. En application des articles L.441-3 et L.441-6 du code du commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € pour toute échéance non payée s'ajoute de plein droit aux pénalités de retard de paiement.

